



Dampierre-les-Bois

Info Express

N° 239 - FÉVRIER 2020

www.dampierrelesbois.fr

Édito

Où est passé l'hiver ?

A noter

Élections municipales

A Dampierre comme dans toutes les communes de France, les élections municipales auront lieu **le dimanche 15 mars 2020**. Le bureau de vote sera installé à la Mairie et le scrutin sera ouvert **de 8h à 18h**. Si un deuxième tour était nécessaire, il aurait lieu **le dimanche 22 mars** aux mêmes horaires.

Au moment où nous écrivons ces lignes, la neige n'a encore fait aucune apparition depuis le mois de novembre.

Un hiver doux peut se révéler agréable sous certains aspects : températures clémentes, aucune difficulté de circulation, économies de chauffage.

Pour la commune, cet hiver clément représente une économie en temps et en sel de déneigement.

Profitant de cette période clémente, nos agents techniques ont pu intervenir dans des travaux

d'intérieur comme les finitions aux vestiaires du stade ou l'aménagement du local destiné aux infirmières.

Dans ce magazine, vous pouvez également retrouver quelques images du repas des seniors du 19 janvier dernier où les 130 participants ont été ravis de se retrouver et de partager une bonne journée festive... en se donnant déjà rendez-vous pour l'année prochaine.

Le Maire,
Marc TIROLE

Actualité

Les bons comptes de l'opération Entraide



Le groupe de bénévoles avant le départ dans les foyers dampierrois.

L'édition 2020 de la traditionnelle Opération Entraide a eu lieu le 1^{er} février. Une vingtaine de bénévoles y ont participé et ont fait le tour des foyers pour collecter des dons ou des produits alimentaires pour les plus démunis. En fin de matinée, le bilan était plutôt positif avec une somme de 2.212 € en espèces et chèques, mais aussi 250 kg de denrées alimentaires ou autres.

Merci à tous les généreux donateurs ainsi qu'aux personnes qui se sont chargées de cette collecte.

Info
Express



Directeur de la publication : Marc TIROLE - Responsable de la rédaction : Daniel LEHMANN
Rédaction et conception : ALINEA DAMPIERRE-LES-BOIS - 06.80.85.78.66
MAIRIE - Tél : 03.81.93.01.18

Ouverture **lundi, mercredi, jeudi et vendredi** de 9h à 12h et de 14h à 17h30, **mardi** de 14h à 17h30.



L'album photos du repas des aînés



Retour en images sur le repas des aînés qui a eu lieu le dimanche 19 janvier à la Salle des Fêtes. Au menu du jour, préparé par le traiteur Malugani : apéritif et ses toasts, dariole de lotte sauce armoricaine, suprême de pintadeau braisé aux pleurotes fraîches et garnitures, fromages et jeunes pousses assaisonnés, craquant fruit de la passion/mangue et son coulis de fruits rouges. L'animation a été assurée par Aurélien, de Music and Show, le café étant offert par M. et Mme Sémonin du magasin Vival. Une belle journée d'amitié pour les quelque 130 convives.



Les doyens à l'honneur



Comme le veut la tradition, les doyens du jour ont été honorés.

Cette année, il s'agissait d'Antoinette Gardini (91 ans) et Michel Jourdain (92 ans).



Kermesse de la paroisse catholique

dimanche 29 mars à midi
à la Salle des Fêtes

Organisée par l'association «Dampierre Espoir et Vie», avec repas de midi proposé sur place. Tarif : 20 € pour les adultes et 10 € pour les enfants jusqu'à 10 ans (boissons non comprises).

Réservations auprès de Marcel Muratori au 09.80.89.09.05 ou Gisèle Thiery au 07.81.04.78.27 ou après des personnes de l'association que vous connaissez.

Soirée théâtre

samedi 11 avril à 20h30
à la Salle des Fêtes

La Compagnie du Grammont sera de retour à Dampierre pour interpréter la pièce «12 à table» écrite et mise en scène par Angélique Suty. C'est l'histoire d'une fête d'anniversaire qui se prépare chez Roméo et Juliette, avec un seul mot d'ordre, ne pas être treize à table car chacun sait que cela porte malheur ! Chaque invité apportera avec lui son sac de névroses, de phobies, de tocs et d'inhibitions, rendant cette soirée un brin folle et mouvementée mais néanmoins délicieuse pour les zygomatiques... Prix d'entrée : 7 €, gratuit pour les moins de 12 ans.

Réservations en Mairie ou auprès de Daniel Lehmann au 03.81.96.10.76.



Le Député à l'école



Une rencontre constructive entre le Député Frédéric Barbier et les élèves.

La classe de CM2 de Nathalie Strubel a été choisie pour représenter la 4^{ème} circonscription du Doubs pour l'opération du Parlement des Enfants dont le thème, cette année, est l'égalité hommes-femmes. Après avoir travaillé sur les institutions de la République et le partage des pouvoirs, dont le législatif, les élèves ont débattu ensemble de ce qui peut poser problème pour l'égalité des sexes et ils ont choisi plusieurs pistes de réflexion. Le 3 février, ils les ont soumises au Député Frédéric Barbier lors de sa visite dans la classe. En accord avec lui, les enfants vont travailler sur une proposition de loi incitant à sensibiliser, dès l'école élémentaire, les enfants et les plus grands aux différents métiers habituellement réservés aux hommes ou aux femmes. Pour les femmes, ce peut être infirmière, aide-soignante et sage-femme et pour les hommes ingénieur, mécanicien ou scientifique.



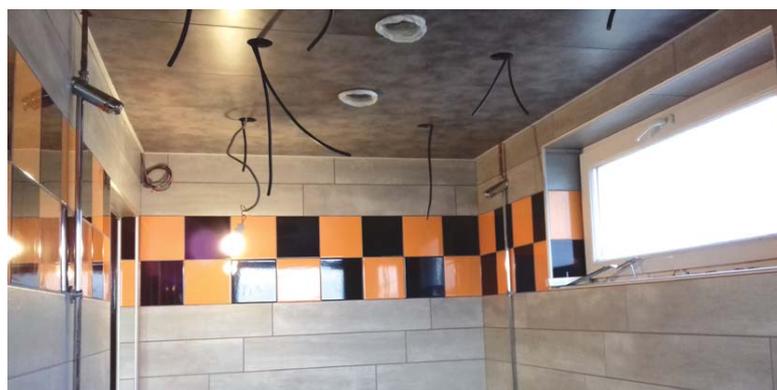
Des ajouts seront ainsi proposés en ce sens au programme d'Enseignement Moral et Civique, avec des visites ou des vidéos d'hommes ou de femmes exerçant ces métiers.

Les grandes vacances de Béatrice

Dans «Info-Magazine» de décembre dernier, nous avons consacré un article à Batrice Baby, secrétaire de Mairie, qui a fait valoir ses droits à la retraite après notamment 28 années passées à la Mairie de Dampierre. Il y a quelques jours, une petite réception a été organisée en son honneur par le Conseil municipal en présence des élus et des membres du personnel communal, anciens et actuels. Le Maire Marc Tirole a remercié Béatrice pour son travail au service de la commune et lui a souhaité une longue et active retraite.



Béatrice en compagnie de trois de ses anciennes collègues, Estelle Lorain, Christine Vauthier et Alexandra Fleury.



Les douches du stade refaites à neuf

Les douches des vestiaires du club de football viennent de faire l'objet d'une rénovation complète. L'entreprise Transvaal-Grès a réalisé le doublage des murs, la pose de carrelage sur le sol et les murs et installé une VMC.

Quant aux employés municipaux, il se sont chargés de réaliser un faux-plafond en PVC.